



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 septembre 2024  
(après clôture de bourse)

## **SUCCES DE L'EMISSION INAUGURALE D'UN « GREEN BOND » DE 300 M€ ET DE MATURITE 7 ANS, AVEC UN COUPON FIXE ANNUEL DE 3,875%**

Carmila a procédé aujourd'hui à l'émission de sa première « obligation verte » (« Green Bond ») d'un montant de 300 millions d'euros, de maturité légèrement supérieure à 7 ans (échéance 25 janvier 2032), assortie d'un coupon annuel de 3,875%. Le financement a été levé avec une marge de 160 points de base au-dessus du taux de référence et sans prime d'émission.

Souscrite près de sept fois, cette émission a remporté un grand succès auprès des investisseurs ESG français et internationaux. Carmila accroît ainsi sa base d'investisseurs obligataires et poursuit l'optimisation de son passif (allongement de la maturité et optimisation du profil de dette et du coût moyen de la dette).

L'émission s'inscrit dans le cadre du « Green Bond Framework » de Carmila publié en octobre 2022, et les fonds issus de cette émission financeront des actifs respectant des critères d'éligibilité exigeants et transparents avec une certification BREEAM « Very Good » ou « Excellent ».

Carmila a lancé en parallèle le rachat partiel d'obligations existantes, dont l'offre reste ouverte jusqu'au 23 septembre 2024. Les opérations de rachat concernent les souches d'obligations arrivant à échéance en mai 2027, mars 2028, octobre 2028, et avril 2029.

### CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Pierre-Yves Thirion – Directeur financier  
[pierre\\_yves\\_thirion@carmila.com](mailto:pierre_yves_thirion@carmila.com)  
+33 6 47 21 60 49

### CONTACT PRESSE

Elodie Arcayna – Directrice communication et RSE  
[elodie\\_arcayna@carmila.com](mailto:elodie_arcayna@carmila.com)  
+33 7 86 54 40 10

Retrouvez-nous sur [www.carmila.com](http://www.carmila.com)





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CALENDRIER FINANCIER

**17 octobre 2024** (après clôture des marchés) : Publication financière du 3ème trimestre 2024

### AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

### À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2023, son portefeuille était constitué de 201 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 5,9 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIIC »).

Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Financement », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/financement/>